

UN DON D'ARCHIVES VIENT ENRICHIR LES MÉMOIRES DU DÉPARTEMENT

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, et Marie-Hélène Millet, Conseillère départementale déléguée à la culture et aux associations mémorielles, ont signé, avec Michel de Sachy, la convention de don au Département d'archives concernant la famille de Musset et le manoir de la Bonaventure.

Situé à Mazangé, le manoir de la Bonaventure a été la propriété de la famille de Musset du XVI^e siècle jusqu'en 1847. Alfred de Musset y a passé quelques brèves vacances. Le manoir a ensuite appartenu à la famille de Michel de Sachy qui s'en est dessaisi en 1869.



La convention signée concerne essentiellement des pièces de gestion des terres de la Bonaventure et de ses dépendances, sur une période s'étendant du XVII^e siècle au XIX^e siècle.

Ils permettent de connaître les propriétés rattachées à la Bonaventure et les stratégies d'achat foncier des Musset pour augmenter leur patrimoine. Ainsi, un foi et hommage¹ sur

parcemin rendu au roi Louis XV le 23 août 1751 pour les terres et biens de la Bonaventure, donne l'état complet de ces terres et biens.

« Nous sommes honorés de ce don d'archives. Il contribue à enrichir notre connaissance de l'Histoire du Loir-et-Cher ! » souligne Nicolas Perruchot.

Michel de Sachy, donateur de ces documents, a déjà remis aux archives départementales des documents intéressants concernant la terre de la Montellière à Lunay. Par la signature de cette convention, il poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine, de la conservation et du partage d'archives.

« Préserver au mieux la mémoire de notre territoire est primordial. C'est pourquoi, le Département a fait le choix de consacrer un bâtiment supplémentaire aux archives. Il ouvrira d'ici un an à Vineuil. J'en profite pour rappeler que les archives départementales situées à Blois sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent se renseigner et consulter les documents qui y sont conservés précieusement. » ajoute Nicolas Perruchot.

Michel de Sachy est Président d'honneur de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Il a été Directeur général de la CCI de Loir-et-Cher et Président du Cercle généalogique de Loir-et-Cher qu'il a contribué à créer en 1966 et qui est le plus ancien, après celui de Paris. Propriétaire du château de l'Épau à Lisle, il s'implique depuis de nombreuses années dans la valorisation du patrimoine architectural du Vendômois, en multipliant conférences, visites commentées et expositions.

¹ Soumission et reconnaissance que le vassal fait au seigneur du fief dominant, pour lui marquer qu'il est son homme, et lui jurer une entière fidélité.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12